

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt 19078

POMONA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6.567.380 €
3, avenue du Docteur Ténine – 92160 ANTONY
552 044 992 RCS NANTERRE

Extrait de
DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Le 27 septembre 2022, à 14h30, les Membres du Conseil de Surveillance de la Société POMONA, se sont réunis au siège, sur convocation, qui leur en a été faite par Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, par courriel en date du 21 septembre 2022.

Ont assisté à ce Conseil :

- Monsieur Jean-Baptiste DEWAVRIN, Président
- Monsieur Philippe BARBIER, Vice-Président,
- Monsieur Olivier BENOIST
- Madame Carole DEWAVRIN
- Monsieur Hugues DEWAVRIN
- Monsieur Patrick DEWAVRIN
- Monsieur Samuel DEWAVRIN
- Madame Laure HAUSEUX
- Madame Constance LUPINACCI-DEWAVRIN
- Madame Jacqueline FOUCARD, Elue représentant du CSEC
- Madame Nathalie DAHAN, Membre représentant les salariés du Groupe
- Monsieur Bruno MANTOVANI, Membre représentant les salariés actionnaires

Madame Laura MITTERRAND, absente, a donné pouvoir au Président pour la représenter.

La majorité des membres étant présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Gérard HIGUINEN, Censeur, dûment convoqué, assiste à la réunion.

Monsieur Eric DUMONT, Président du Directoire, assiste à la réunion.

Monsieur Jacques-Olivier BOUDIN est désigné comme Secrétaire pour la présente réunion.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Démission d'un Commissaire aux comptes titulaire ;

Il est exposé au Conseil que Monsieur Alexis LEVASSEUR, Commissaire aux Comptes titulaire de la société, nous a informé en juillet dernier qu'il évoluait professionnellement au sein du Cabinet DELOITTE pour prendre de nouvelles fonctions à l'international incompatibles avec la poursuite de son mandat. Celui-ci nous a notifié la démission de ses fonctions à effet au 18 juillet 2022.

Monsieur Stéphane DE GUERNY, Commissaire aux comptes suppléant de la société, a accédé de plein droit à cette date du 18 juillet aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Alexis LEVASSEUR, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

Une résolution sera présentée à la prochaine assemblée des actionnaires pour prendre acte de ces modifications et aussi proposer la nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

[...]

* *
*

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et un Membre du Conseil.



Pour extrait certifié conforme à l'original
Le 23 avril 2024

Jacques-Olivier BOUDIN
Secrétaire